

A L'ATTENTION DES INVESTISSEURS PROFESSIONNELS ET QUALIFIÉS

Ce document est réservé et ne peut être remis en Suisse qu'à des investisseurs qualifiés tels que définis dans la Loi suisse sur les Placements Collectifs de Capitaux du 23 juin 2006 (telle qu'amendée de temps à autre, LPCO).

Un numéro 2 qui ne compte pas en rester là

Arnaud Llinas, Responsable ETF et Gestion indicielle, nous explique comment il a fait de Lyxor le numéro 2 des ETF en Europe et fait le point sur les perspectives de Lyxor et du marché des ETF.

Après de nombreuses années dans l'analyse des risques et le trading, Arnaud Llinas dirige aujourd'hui la division ETF de Lyxor. Il nous explique comment Lyxor est devenu le numéro 2 des ETF en Europe et souligne les opportunités que les ETF ont à offrir aux investisseurs de demain.

Le marché des ETF a connu un essor rapide ces dernières années. Pour quelles raisons, selon vous ?

Au fil des ans, les nouvelles réglementations et le contrôle plus étroit des autorités ont amené les investisseurs à réévaluer la manière dont leur argent est investi et le coût du service rendu. L'environnement de marché est difficile et la majorité des fonds actifs ne procurent pas un rendement à la hauteur de leurs frais de gestion. Notre étude annuelle¹ révèle que seuls 28 % des fonds européens ont fait mieux que leur indice de référence en 2016. Dans ce contexte, les investisseurs se tournent de plus en plus vers les ETF, dans lesquels ils voient une alternative à faible coût, transparente et offrant un large éventail d'opportunités de croissance innovantes.

Les 42 milliards d'euros collectés par le marché des ETF depuis le début de l'année, un montant supérieur à la collecte totale de 2016², sont là pour en témoigner. Je pense que le marché européen des ETF pourrait dépasser les 1 000 milliards d'euros d'ici fin 2019, une croissance alimentée par toutes catégories d'investisseurs : institutionnels, banques privées ou conseillers en gestion de patrimoine, voire même particuliers.



Le marché européen des ETF pourrait dépasser les 1 000 milliards d'euros d'ici fin 2019, une croissance alimentée par toutes catégories d'investisseurs.



Comment Lyxor a-t-il contribué à cet essor ?

Lorsque Lyxor a lancé son premier ETF en 2001, il faisait alors figure de pionnier dans ce domaine parmi les acteurs européens. Depuis lors, l'innovation et la qualité sont ancrés dans notre ADN et nos clients restent toujours au cœur de nos préoccupations. Nous avons capturé 14 % de la collecte totale des ETF cette année et notre part de marché a atteint 10,4 %².

Nous sommes désormais le deuxième fournisseur d'ETF en Europe, que ce soit en termes de volumes négociés en bourse ou d'encours sous gestion².

Nos investisseurs ont le choix entre plus de 220 ETF, ce qui fait de notre gamme une des plus complètes du marché. En 2016, nous avons été les premiers à répondre à l'inquiétude croissante des investisseurs face à la hausse de l'inflation en lançant les premiers ETF indexés sur les anticipations d'inflation en Europe. C'est cette capacité à déceler et à réagir rapidement à l'humeur des investisseurs qui nous permet de nous maintenir au sommet depuis si longtemps.

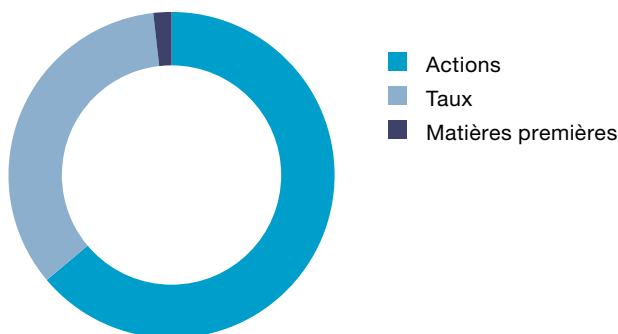
En passant 10 autres ETF dont l'encours représente 4 milliards d'euros en réplique physique, notre gamme atteindra un équilibre parfait à 50/50 entre réplique physique et synthétique.



Nous sommes désormais le deuxième fournisseur d'ETF en Europe, que ce soit en termes de volumes négociés en Bourse ou d'encours sous gestion.



Collecte de 5,7 Mds EUR



Source : Lyxor International Asset Management / Bloomberg. Données à fin mai 2017.

À en juger par votre statut de deuxième fournisseur européen d'ETF, vous disposez d'une équipe performante...

En effet, nous nous appuyons sur une équipe très expérimentée et pour continuer à offrir le meilleur niveau de service à nos clients, nous investissons constamment dans nos ressources humaines. Nous avons récemment recruté de nouveaux commerciaux à des postes-clés en Allemagne, en Espagne, en Suisse et en France. Nous avons également étoffé nos équipes marketing, ainsi que notre équipe de gestion, afin d'améliorer nos capacités de réplique physique. Nos effectifs ont été multipliés par deux rien que sur les quatre dernières années.

L'essor du marché se poursuit. Qu'est-ce qui rendra Lyxor attrayant aux yeux des investisseurs ?

Fidèles à notre esprit pionnier, nous sommes prêts à relever de nouveaux défis et nous sommes ravis de l'engouement croissant pour le marché des ETF. Après avoir établi un positionnement solide en France, en Italie et en Espagne, nous développons désormais notre gamme pour élargir notre empreinte géographique et notre clientèle.

Nous transférons par exemple au Luxembourg 20 ETF représentant 6 milliards d'euros d'encours et nous adoptons la réplique physique pour 10 autres ETF totalisant 4 milliards d'euros d'encours, avec pour seul objectif d'obtenir les meilleurs résultats pour nos clients sur chaque indice que nous répliquons. Enfin, pour améliorer la liquidité et faciliter les transactions transfrontalières, nous fusionnerons un certain nombre d'ISIN redondants. Ainsi, nous serons mieux armés pour offrir à nos clients à travers toute l'Europe les produits qu'ils sont en droit d'attendre.

Contactez-nous

client-services-etf@lyxor.com
info@lyxoret.f.ch

Quelles nouveautés réservez-vous aux investisseurs cette année ?

Lyxor a une réputation d'innovation et de passion pour l'ingénierie financière. Voilà pourquoi nous cherchons constamment de nouvelles manières d'aider nos investisseurs à trouver des sources de croissances pour leurs portefeuilles. Nous avons ainsi prévu de lancer 21 nouveaux fonds cette année. Nous enrichissons notre gamme d'ETF obligataires afin d'en faire l'une des plus étendues en Europe. Et pour aider les investisseurs à faire face aux diverses menaces (hausse des taux d'intérêt, fluctuations des changes, inflation, volatilité des marchés, voire un krach boursier), nous complétons notre gamme d'ETF dédiés à la gestion des risques. Il s'agit de donner aux investisseurs les outils dont ils ont besoin dans un environnement de marché de plus en plus difficile.

Pour les investisseurs soucieux de l'environnement, nous enrichissons notre gamme d'ETF verts. Nous avons déjà lancé le premier ETF au monde sur les obligations vertes afin d'aider les investisseurs à réduire l'empreinte carbone de leur portefeuille. Des ETF à faible empreinte carbone, des ETF axés sur l'investissement socialement responsable (ISR) et d'autres produits verts sont également en gestation. Et nous continuons d'investir dans le Smart Beta, un domaine dans lequel nous sommes numéro trois en Europe en termes d'encours sous gestion².

Quelle importance attachez-vous à la qualité ?

La qualité revêt bien entendu une importance capitale à nos yeux. C'est pourquoi nous plaçons la barre toujours plus haut afin de maintenir notre position parmi les leaders de marché. En 2016, nous sommes arrivés une nouvelle fois en tête à l'aune du critère de l'efficacité sur les indices boursiers S&P 500, MSCI Europe, CAC 40 et FTSE 100 et sur les indices de matières premières de Thomson Reuters³. C'est très important à nos yeux car nous surveillons régulièrement l'efficacité de nos ETF pour nous assurer que nous restons parmi les meilleurs. Prenez par exemple notre gamme Essentials ETF, dans laquelle nous sommes les plus efficaces pour 10 des 14 indices boursiers phares que nous répliquons³, loin devant n'importe quel autre fournisseur, selon notre indicateur d'efficacité des ETF³.

Signe de notre attachement à la qualité, notre ETF sur le S&P 500 est l'ETF actions américaines qui enregistre la collecte la plus importante en Europe depuis le 1er janvier, avec près de 1 milliard d'euros de nouveaux

actifs², et ce malgré des frais qui ne sont pas les plus bas. La raison est simple : il offre la meilleure performance globale aux investisseurs et c'est ce qui compte de plus en plus à leurs yeux. Des frais peu élevés ne veulent rien dire s'ils ne s'accompagnent pas à l'arrivée d'une meilleure performance.

Chez Lyxor, nous avons pour objectif de créer des fonds de qualité auxquels les investisseurs peuvent se fier pour répliquer précisément un indice et limiter leur prise de risque, de sorte qu'ils puissent se concentrer sur ce qui compte vraiment : leur allocation d'actifs !



Prenez par exemple notre gamme Essentials ETF, dans laquelle nous sommes les plus efficaces pour 10 des 14 indices boursiers phares que nous répliquons³.



Pour conclure : de quoi l'avenir sera-t-il fait ?

Il ne fait aucun doute que le marché continuera à innover. Des domaines tels que le « smart beta » continueront à offrir de nouvelles manières d'accéder au marché tandis que les ETF verts et ceux dédiés à la gestion des risques leur apporteront des solutions spécifiques.

Là aussi, un essor se profile à l'horizon. Le marché des intermédiaires de la distribution aux particuliers est en train de s'ouvrir. Pour notre part, nous nous adressons aux investisseurs particuliers depuis le début. Aujourd'hui, toutefois, les distributeurs se tournent également vers les ETF pour proposer des solutions d'épargne. Nos clients, quant à eux, bénéficient de notre savoir-faire en recherche quantitative et de notre statut de fournisseur d'ETF de premier plan en Europe. Nous avons notamment développé une gestion active à base d'ETF pour les intermédiaires qui s'adressent aux particuliers. Elle n'en est encore qu'à ses débuts, mais suscite déjà un intérêt certain de la part des investisseurs.

Pour conclure, je dirais que les ETF ne sont plus des produits destinés uniquement aux investisseurs institutionnels : ils sont adaptés au nouvel environnement de marché et, chez Lyxor, nous sommes prêts à servir de nouveaux investisseurs quels que soient leurs besoins.

¹ Source : Données Morningstar et Bloomberg du 31/12/2006 au 31/12/2016.

² Source : Lyxor International Asset Management / Bloomberg. Tous les chiffres sont arrêtés au 15 mai 2017.

³ Source : Bloomberg et Lyxor ; données relatives à la période courant du 30 décembre 2015 au 30 décembre 2016. La logique et la construction de l'indicateur sont précisées dans une étude académique publiée par Marlene Hassine, stratège en ETF.

L'étude académique peut être téléchargée sur le site du Social Science Research Network (SSRN) : <http://ssrn.com/abstract=2212596> ou de Research Papers in Economics (RePEc) <http://ideas.repec.org/p/prs/mprapa/44298.html>

Les statistiques de performance correspondent à des périodes passées et ne constituent pas des indicateurs fiables des résultats futurs. Ceci vaut également pour les données de marché historiques.

Contactez-nous

client-services-etf@lyxor.com
info@lyxoretf.ch

LE PRÉSENT DOCUMENT S'ADRESSE EXCLUSIVEMENT AUX INVESTISSEURS PROFESSIONNELS ET QUALIFIÉS

Ce document est destiné exclusivement à des investisseurs agissant pour compte propre et appartenant à la classification « contreparties éligibles » ou « clients professionnels » au sens de la directive 2004/39/CE relative aux marchés d'instruments financiers.

En Suisse, ce document est réservé et ne peut être remis en Suisse qu'à des investisseurs qualifiés tels que définis dans la Loi suisse sur les Placements Collectifs de Capitaux du 23 juin 2006 (telle qu'amendée de temps à autre, LPCC).

Ce document a été fourni par Lyxor International Asset Management qui est seul responsable de son contenu. L'information contenue dans ce document est donnée uniquement en date du présent document et n'est pas mise à jour à une date ultérieure.

Ce document est de nature commerciale et non réglementaire. Avant tout investissement dans ce produit, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leurs conseils financiers, fiscaux, comptables et juridiques. Il appartient à chaque investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à souscrire ou à investir dans ce produit.

Les UCITS ETFs Lyxor sont des fonds français ou luxembourgeois, agréés respectivement par l'Autorité des marchés financiers ou la Commission de Surveillance du Secteur Financier, et dont les parts ou actions sont autorisées à la commercialisation dans plusieurs pays européens (les Pays de Commercialisation) conformément à l'article 93 de la Directive 2009/65/CE. Lyxor International Asset Management (LIAM) recommande aux investisseurs de lire attentivement la rubrique « Profil de risque » de la documentation produit (prospectus et DICI, le cas échéant). Le prospectus en français (pour les UCITS ETFs français) ou en anglais (pour les UCITS ETFs luxembourgeois), ainsi que le DICI dans les langues des Pays de Commercialisation sont disponibles gratuitement sur www.lyxoretf.com ou sur demande auprès de client-services-etf@lyxor.com.

La composition actualisée du portefeuille d'investissement des UCITS ETFs Lyxor est mentionnée sur le site www.lyxoretf.com. En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du produit et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du produit. Les UCITS ETFs font l'objet de contrats d'animation qui visent à assurer la liquidité du produit en bourse, dans des conditions normales de marché et de fonctionnement informatique. Les parts ou actions de l'OPCVM coté («UCITS ETF») acquises sur le marché secondaire ne peuvent généralement pas être directement revendues à l'OPCVM coté. Les investisseurs doivent acheter et vendre les parts/actions sur un marché secondaire avec l'assistance d'un intermédiaire (par exemple un courtier) et peuvent ainsi supporter des frais. En outre, il est possible que les investisseurs paient davantage que la valeur nette d'inventaire actuelle lorsqu'ils achètent des parts /actions et reçoivent moins que la valeur nette d'inventaire actuelle à la revente.

Ces produits comportent un risque de perte en capital. Leur valeur de remboursement peut être inférieure au montant investi. Dans le pire des scénarii, les investisseurs peuvent perdre jusqu'à la totalité de leur investissement. Il n'y a aucune garantie que l'objectif du fonds soit atteint. Le fonds peut ne pas toujours être en mesure de répliquer parfaitement la performance de(s) l'(s) indice(s)

A l'attention des investisseurs suisses :

La publication de ce document ne constitue pas un acte de distribution de placements collectifs de capitaux en Suisse au sens de la Loi suisse sur les placements collectifs de capitaux du 23 juin 2006 (telle qu'amendée de temps à autre, LPCC).

Ce document ne constitue ni un prospectus au sens de l'article 652a ou de l'article 1156 du Code des obligations suisse, ni un prospectus de cotation au sens des règles de cotation de la SIX Swiss Exchange ou de toute autre bourse ou de tout autre système de négociation réglementé en Suisse, ni un prospectus simplifié, ni un document d'information clé pour l'investisseur, ni un prospectus tels que définis dans la LPCC.

Tout investissement dans un placement collectif de capitaux comporte des risques qui sont décrits dans le prospectus ou la notice d'offre. Avant toute décision d'investissement il est recommandé de lire intégralement le prospectus ou la notice d'offre et de porter une attention spécifique aux avertissements et informations relatifs aux risques.

Tout benchmark/ indice de référence mentionné dans ce document est fourni dans un but informatif uniquement.

Ce document n'est pas le résultat d'une analyse financière et n'est donc pas soumis à la « Directive visant à garantir l'indépendance de la recherche financière » émise par l'Association suisse des banquiers.

Ce document ne contient pas de recommandations ni de conseils personnalisés et n'a pas pour vocation à se substituer aux conseils d'un professionnel en matière d'investissement dans des produits financiers.

Les indices et marques utilisées dans ce document sont la propriété intellectuelle des sponsors d'indices et leur utilisation est soumise à licence. Les UCITS ETFs Lyxor ne bénéficient pas, de quelque manière que ce soit, du parrainage, du soutien ou de la promotion des sponsors d'indices, qui n'assument aucune responsabilité en lien avec ces produits.

Les indices ne sont ni parrainés, ni approuvés, ni vendus par Société Générale ou LIAM. Ni Société Générale ni LIAM n'assumeront une quelconque responsabilité à ce titre.

Les parts ou actions des UCITS ETFs ne seront pas enregistrées en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le U.S. Securities Act) et ne peuvent être ni offertes, ni cédées, ni transférées, ni transmises, ni attribuées aux États-Unis d'Amérique ou à tout ressortissant américain (US Person) tel que ce terme est défini par la Réglementation S de la loi américaine de 1933 sur les valeurs mobilières (Regulation S of the US Securities Act). Les parts ou actions des UCITS ETFs ne seront pas offertes à des US Persons. Les parts ou actions des UCITS ETFs seront offertes uniquement en dehors des États-Unis d'Amérique à des personnes n'étant pas des ressortissants américains (non-US Persons).

Aux fins des présentes, une US Person désigne, mais sans s'y limiter, toute personne physique résidant aux États-Unis d'Amérique, toute entité organisée ou constituée en vertu du droit des États-Unis d'Amérique, certaines entités organisées ou constituées en dehors des États-Unis d'Amérique par des ressortissants américains, ou tout compte détenu au profit d'un tel ressortissant américain.

Ce document ne constitue, de la part de Société Générale, LIAM ou l'une de leur filiale, ni une offre, ni la sollicitation d'une offre en vue de l'achat ou de la vente du produit qui y est décrit.

Lyxor International Asset Management (LIAM) est une société de gestion française agréée par l'Autorité des marchés financiers et conforme aux dispositions des Directives OPCVM (2009/65/CE) et AIFM (2011/61/EU). Société Générale est un établissement de crédit (banque) français agréé par l'Autorité de contrôle prudentiel.

Contactez-nous

client-services-etf@lyxor.com
info.lyxoretf.ch